

MERCREDI 9 AVRIL 2014

Procès-Verbal d'une session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Boileau, tenue dans la salle du Conseil, située au 702, chemin de Boileau, à Boileau, Québec, le mercredi 9 avril 2014 à 20 heures. Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Henri Gariépy

SONT PRÉSENT :

Wayne Conklin	Pierre Auclair
Yan Montpetit	Harold Linton
Nicole Blondin	Marie-Ève Dardel

Mathieu Dessureault, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent.

Aucun contribuable n'assiste à la séance.

Le maire soumet à madame et messieurs les conseillers l'ordre du jour déposé par le secrétaire-trésorier à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. L'ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1. Adoption du procès-verbal du 12 mars 2014 — séance régulière
4. Période de questions
5. Affaire en cours
 - 5.1. Pour le renouvellement du représentant municipal auprès de Tricentris.
 - 5.2. Pour demander au Ministère des Ressources naturelles (MRN) l'autorisation d'aménager un sentier pédestre à des fins récréotouristiques sur les terres de la couronne.
6. Rapports
 - 6.1. Rapport du Maire
 - 6.1.1 Rapport du Maire des activités du mois.
 - 6.2. Rapport de la secrétaire-trésorière adjointe
 - 6.3. Rapports de l'inspecteur municipal
 - 6.3.1. Dépôt des travaux à faire en avril.
 - 6.3.2. Rapport de voirie du mois de mars.
 - 6.4. Rapport de l'inspecteur en bâtiment & environnement
 - 6.4.1. Dépôt du rapport du mois de mars.
7. Finances
 - 7.1. Pour adopter les comptes fournisseurs du mois de mars 2014.
8. Correspondance
9. Affaires nouvelles
 - 9.1. Pour appuyer la confection et la présentation d'un document concerté examinant les possibilités de mise en commun pour les services de sécurité incendie des municipalités du Nord de la MRC de Papineau.
 - 9.2. Pour appuyer financièrement le Comité Régional Troisième Âge de Papineau.

- 9.3. Pour un don à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC.
- 9.4. Pour un don à la Fondation médicale des Laurentides et des Pays d'en haut.
- 9.5. Pour nommer un conseiller responsable du passage à Boileau du Marathon canadien de ski de fond.
- 9.6. Pour la participation du directeur général au comité réunissant la direction générale de la MRC de Papineau aux directions générales des municipalités.
- 9.7. Pour l'inscription au Colloque 2014 du Carrefour action municipale et famille.
- 9.8. Pour nommer les membres du Comité responsable du programme Accès-Logis Québec.
- 9.9. Pour un mandat à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour l'achat de sel de déglçage des chaussées pour la saison d'hiver 2014-2015.
- 9.10. Pour l'inscription au tournoi de golf de la Banque alimentaire de la Petite-Nation.
10. Période de questions
11. Clôture de la séance

1. OUVERTURE

Monsieur le maire annonce l'ouverture de la séance à 20 h

14-04-062 2. POUR ADOPTER L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour.

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Marie-Ève Dardel
et **RÉSOLU**

QUE :

L'ordre du jour, ci-dessus décrit soit adopté tel que présenté

Adoptée à l'unanimité les conseillers.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

14-04-063 3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 MARS 2014— SÉANCE RÉGULIÈRE

ATTENDU que les membres du conseil déclarent avoir lu et renoncent à la lecture du procès-verbal du 12 mars 2014, séance régulière l'ayant reçu au moins sept jours avant la tenue de cette séance;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Wayne Conklin
et **RÉSOLU**

QUE :

Le procès-verbal de la séance régulière du 12 mars 2014 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. AFFAIRES EN COURS

14-04-064 **5.1** **POUR LE RENOUVÈLEMENT DU REPRÉSENTANT MUNICIPAL AUPRÈS DE TRICENTRIS.**

ATTENDU que le centre de tri pour le recyclage de la municipalité de Boileau est géré et coordonné par l'entreprise Tricentris;

ATTENDU que Tricentris tiendra son assemblée générale au cours du mois d'avril 2014 et qu'il y a lieu de nommer un représentant municipal pour Boileau;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Nicole Blondin
et **RÉSOLU**

QUE :

La municipalité de Boileau renouvelle le mandat de M Henri Gariépy à titre de représentant pour Boileau auprès de l'entreprise Tricentris.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Envoyée à Tricentris le 22/04/2014

14-04-065 **5.2** **POUR DEMANDER AU MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES (MRN) L'AUTORISATION D'AMÉNAGER UN SENTIER PÉDESTRE À DES FINS RÉCRÉOTOURISTIQUES SUR LES TERRES DE LA COURONNE.**

ATTENDU que le Conseil de la Municipalité de Boileau a demandé, par l'entremise de la résolution # 13-10-174, à la MRC de Papineau son appui pour la présentation d'un avant-projet auprès du MRN visant la mise sur pied d'un sentier pédestre à vocation récréotouristique dans le secteur Ipperciel;

ATTENDU que l'avant-projet, dûment complété, doit mentionner que la totalité du projet en devenir se trouve sur les terres publiques de la couronne;

ATTENDU que le sentier récréotouristique projeté dans le secteur Ipperciel, sur les terres de la couronne, est un projet porteur d'avenir pour Boileau qui ne bénéficie d'aucune structure de ce type et qui a d'urgents besoins d'attrait récréotouristique pour stimuler la vitalité de la municipalité;

ATTENDU que le projet du sentier récréotouristique d'Ipperciel se veut un projet écoresponsable axé sur le développement durable et mettant de l'avant le charme et la beauté pittoresque de la Municipalité;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Auclair
et **RÉSOLU**

QUE :

Le Conseil de Boileau demande au MRN l'autorisation de construire, d'occuper et d'entretenir un sentier récréotouristique sur les terres de la couronne dans le secteur Ipperciel et tel que présenté dans les documents de l'avant-projet.

QUE :

Le Conseil mandate le directeur général de la Municipalité à remplir, au nom du Conseil, tous les documents afférents à la demande d'autorisation auprès du MRN.

ET QU' :

Une copie de la présente résolution soit envoyée autant au bureau du MRN, accompagné des documents nécessaires, qu'à la MRC de Papineau.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

6. RAPPORTS

6.1 RAPPORT DU MAIRE

6.1.1 Monsieur le maire dépose son rapport des activités du mois.

6.2 RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Au mois de mars 2014, des dépôts ont été effectués pour un montant de 129 003,06 \$. De plus, nous avons 151 536,36 \$ en chèques postdatés.

6.3 RAPPORT DES TRAVAUX DE VOIRIE

6.3.1 DÉPÔT DES TRAVAUX À FAIRE EN AVRIL

M Mathieu Dessureault dépose une liste des travaux de voirie pour le mois d'avril 2014, lequel sera classé aux archives # 102-102-02.

6.3.2 RAPPORT DE VOIRIE DU MOIS DE MARS 2014

M Mathieu Dessureault dépose un rapport des travaux de voirie effectué pour le mois de mars 2014, lequel sera classé aux archives # 102-102-03

6.4 RAPPORT DE L'OFFICIER MUNICIPAL RESPONSABLE DES BÂTIMENTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

M Mathieu Dessureault dépose un rapport de l'officier municipal responsable des bâtiments et de l'environnement, pour le mois de mars 2014, lequel sera classé aux archives # 102-102-04.

7. FINANCES

14-04-066 7.1. POUR ADOPTER LES COMPTES FOURNISSEURS DU MOIS DE MARS 2014

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Yan Montpetit
et **RÉSOLU**

QUE :

Les comptes à payer du mois de mars 2014 d'une somme de 72 084,71 \$ soient payés, et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à débiter les affectations budgétaires concernées du budget 2014.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

14-04-067 8. CORRESPONDANCE

Monsieur Mathieu Dessureault dépose la correspondance.

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le maire Henri Gariépy
et **RÉSOLU**

QUE :

La correspondance soit soumise pour considération séance tenante :

ET QUE :

Les sujets à traiter soient inscrits aux affaires nouvelles.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

9. AFFAIRES NOUVELLES

14-04-068 9.1. POUR APPUYER LA CONFECTION ET LA PRÉSENTATION D'UN DOCUMENT CONCERTÉ EXAMINANT LES POSSIBILITÉS DE MISE EN COMMUN POUR LES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE DES MUNICIPALITÉS DU NORD DE LA MRC DE PAPINEAU.

CONSIDÉRANT que la municipalité de Boileau est interpellée par la diminution des ressources humaines constatée dans le personnel de sécurité incendie, et ce, pour l'ensemble des municipalités du Nord de la MRC de Papineau;

CONSIDÉRANT l'intérêt de Boileau à s'assurer de la qualité et de l'efficacité des interventions en sécurité publique et ce, particulièrement en ce qui concerne les services de sécurité incendies;

CONSIDÉRANT que la mise en commun proposée pourrait être une alternative pour assurer une relève au sein des équipes de service en incendie, permettrait de mieux concerter les efforts de formation et ultimement, aurait comme objectif de stabiliser et même diminuer les coûts reliés aux services incendies;

CONSIDÉRANT que cette mise en commun aurait aussi le bénéfice d'harmoniser les méthodes de travail et les règlements municipaux, et ce, pour mieux standardiser les interventions en sécurité incendie tout en facilitant l'atteinte des conditions pour se conformer aux exigences du schéma de couverture de risque;

CONSIDÉRANT que la mise en commun des services incendies doit viser à améliorer la sécurité de la population tout en respectant la capacité de payer de la municipalité de Boileau;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Harold Linton
et **RÉSOLU**

QUE :

Le conseil municipal de Boileau, interpellé par une mise en commun des services incendie des municipalités du Nord, invite son directeur général ou son représentant, à se présenter aux rencontres afin de préparer un document commun concerté analysant les possibilités de regroupement;

QUE :

Ce document, dûment complété, soit présenté au Conseil pour une analyse approfondie.

ET QU' :

Une copie de la présente résolution soit envoyée aux municipalités concernées.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Envoyée aux municipalités concernées le 22-04-2014

14-04-069

9.2. POUR APPUYER FINANCIÈREMENT LE COMITÉ RÉGIONAL TROISIÈME ÂGE DE PAPINEAU (CR3A).

ATTENDU que le CR3A offre gratuitement différents services aux aînés de la municipalité de Boileau;

ATTENDU que le CR3A est le seul organisme sur le territoire de la MRC Papineau qui présente des services dans le but de briser l'isolement social des personnes âgées en Outaouais;

ATTENDU que la grande région de la Petite-Nation est le secteur qui comprend la proportion la plus élevée de personnes âgées en Outaouais;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Wayne Conklin
et **RÉSOLU**

QUE :

La Municipalité de Boileau procède à un don de 100 \$ au CR3A pour les supporter dans leur démarche auprès des aînées de la région.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

14-04-070

9.3. POUR UN DON À LA FONDATION DES MALADIES DU CŒUR ET DE L'AVC.

ATTENDU que le Conseil de la Municipalité est interpellé par les impacts dévastateurs des maladies du cœur et de l'AVC;

ATTENDU que la campagne de financement actuellement en cours vise à soutenir la recherche et prévenir les maladies cardiovasculaires chez les jeunes;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Auclair
et **RÉSOLU**

QUE :

La municipalité de Boileau effectue un don de 50 \$ à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

14-04-071

9.4. POUR UN DON À LA FONDATION MÉDICALE DES LAURENTIDES ET DES PAYS-D'EN-HAUTS.

ATTENDU qu'une demande de don a été déposée auprès de la Municipalité en guise de soutien à la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Hauts;

ATTENDU que plusieurs citoyens de Boileau sont desservis par l'hôpital de Ste-Agathe et que les besoins financiers des centres hospitaliers sont criants;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Nicole Blondin
et **RÉSOLU**

QUE :

La Municipalité de Boileau effectue un don de 50 \$ à la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Hauts.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

14-04-072

9.5. POUR NOMMER UN CONSEILLER RESPONSABLE DU PASSAGE À BOILEAU DU MARATHON CANADIEN DE SKI DE FOND.

ATTENDU que le Marathon canadien du ski de fond sera de passage à nouveau durant l'hiver 2014-2015;

ATTENDU que le Conseil désire mandater un conseiller responsable d'élaborer une esquisse de tracé pour les fondeurs lors de leurs passages à Boileau dans le cadre du Marathon canadien de ski de fond;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Marie-Ève Dardel
et **RÉSOLU**

QUE :

Le Conseil désigne M Yan Montpetit comme responsable du dossier du Marathon canadien de ski de fond et conséquemment, de l'élaboration d'un tracé pour le passage de l'évènement dans la municipalité.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

14-04-073 9.6. POUR LA PARTICIPATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL AU COMITÉ RÉUNISSANT LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MRC DE PAPINEAU AUX DIRECTIONS GÉNÉRALES DES MUNICIPALITÉS.

ATTENDU qu'un Comité mixte réunissant la direction générale de la MRC de Papineau aux directeurs généraux municipaux de Papineau verra le jour;

ATTENDU que ce Comité, qui traitera du volet administratif des projets à venir, sera une occasion d'ouvrir les canaux de communications et d'informations permettant ainsi, d'aborder en amont des problématiques éventuelles;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Yan Montpetit
et **RÉSOLU**

QUE :

Le Conseil mandate le directeur général de la Municipalité, M Mathieu Dessureault, pour participer au comité d'information réunissant la direction générale de la MRC de Papineau aux directions générales des municipalités.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Envoyée à la MRC le 22-04-2014

14-04-074 9.7. POUR L'INSCRIPTION AU COLLOQUE 2014 DU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE.

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Boileau est inscrite dans une démarche d'élaboration d'une politique familiale (PFM) et d'une politique pour les aînés (MADA);

CONSIDÉRANT que le Carrefour action municipale et famille (CAMF) tiendra son colloque annuel prochainement et que cet évènement est un lieu privilégié pour obtenir de l'information et tisser des liens de réseautage utile dans l'élaboration des politiques MADA et PFM;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Harold Linton
et **RÉSOLU**

QUE :

Le Conseil de la municipalité procède à l'inscription du conseiller responsable de questions familiales et aînées, M. Pierre Auclair, pour le colloque 2014 du Carrefour action municipale et famille au montant de 229,95 \$ taxes incluses.

ET QUE :

Conséquemment, ses frais d'hébergements et de déplacements lui soient remboursés selon le règlement en vigueur.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

14-04-075 9.8. POUR NOMMER LES MEMBRES DU COMITÉ RESPONSABLE DU PROGRAMME ACCÈS-LOGIS QUÉBEC.

ATTENDU que par l'entremise de la résolution #14-03-053, le Conseil a mandaté M. Harold Linton comme conseiller responsable pour piloter le dossier d'Accès-Logis Québec;

ATTENDU qu'un comité chargé du dossier sera nécessaire pour voir au bon déroulement de la démarche Accès-Logis que désire entamer le Conseil de Boileau;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par madame la conseillère Nicole Blondin
et **RÉSOLU**

QUE :

Les membres du Conseil autorisent la mise sur pied du comité de pilotage Accès-Logis Québec.

QUE :

Le comité de pilotage Accès-Logis Québec soit composé des personnes suivantes :

- M Harold Linton
- Greta MacWhirter
- Wayne Conklin
- Marie-Ève Dardel
- Micheline Lebfèvre
- Jean-Marc Chevalier
- Beverly St-Aubin

Observateur : Henri Gariépy

ET QUE :

Le comité fasse état au Conseil de Boileau de leurs recommandations pour approbation.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

14-04-076 9.9. POUR UN MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) POUR L'ACHAT DE SEL DE DÉGLAÇAGE DES CHAUSSÉES POUR LA SAISON D'HIVER 2014-2015.

ATTENDU que la Municipalité de Boileau a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium);

ATTENDU que les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti à la *Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adoptées par le conseil d'administration de l'UMQ;

ATTENDU que la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le sel de déglçage des chaussées (chlorure de sodium) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Yan Montpetit.

et **RÉSOLU**

QUE :

Le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récéité au long;

QUE :

La Municipalité confie, à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjudger un contrat d'achat regroupé du chlorure de sodium nécessaire aux activités de la Municipalité, pour la saison 2014-2015;

QUE :

Pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à lui fournir les quantités de chlorure de sodium dont elle aura besoin annuellement en remplissant la fiche d'information et en la retournant à la date fixée;

QUE :

Si l'UMQ adjudge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjudgé;

QUE :

La Municipalité reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, des frais de gestion, correspondant à un pourcentage du montant total facturé avant taxes à chacune des municipalités participantes. Pour la saison 2014-2015, ce pourcentage est fixé à 0,9 % pour les municipalités membres de l'UMQ et à 1,5 % pour les municipalités non membres de l'UMQ;

ET QU'UN :

Exemplaire signé et conforme de la présente résolution, soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Résolution envoyée à l'UMQ le 2014-04-24

14-04-078 **9.10 POUR L'INSCRIPTION AU TOURNOI DE GOLF DE LA BANQUE ALIMENTAIRE DE LA PETITE- NATION**

ATTENDU que le Conseil reconnaît l'importance du travail accompli par la Banque alimentaire de la Petite-Nation;

ATTENDU que la Banque alimentaire de la Petite Nation tiendra son 1^{er} tournoi de golf en guise d'activités de financement

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Pierre Auclair
et **RÉSOLU**

QUE :

La Municipalité procède à l'inscription de M. Henri Gariépy et M. Yan Montpetit pour le tournoi de golf du 23 juin 2014 pour une somme de 200 \$.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

14-04-079 **11. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est **PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Harold Linton
et **RÉSOLU**

QUE :

La présente séance soit et est levée à 21 :15

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

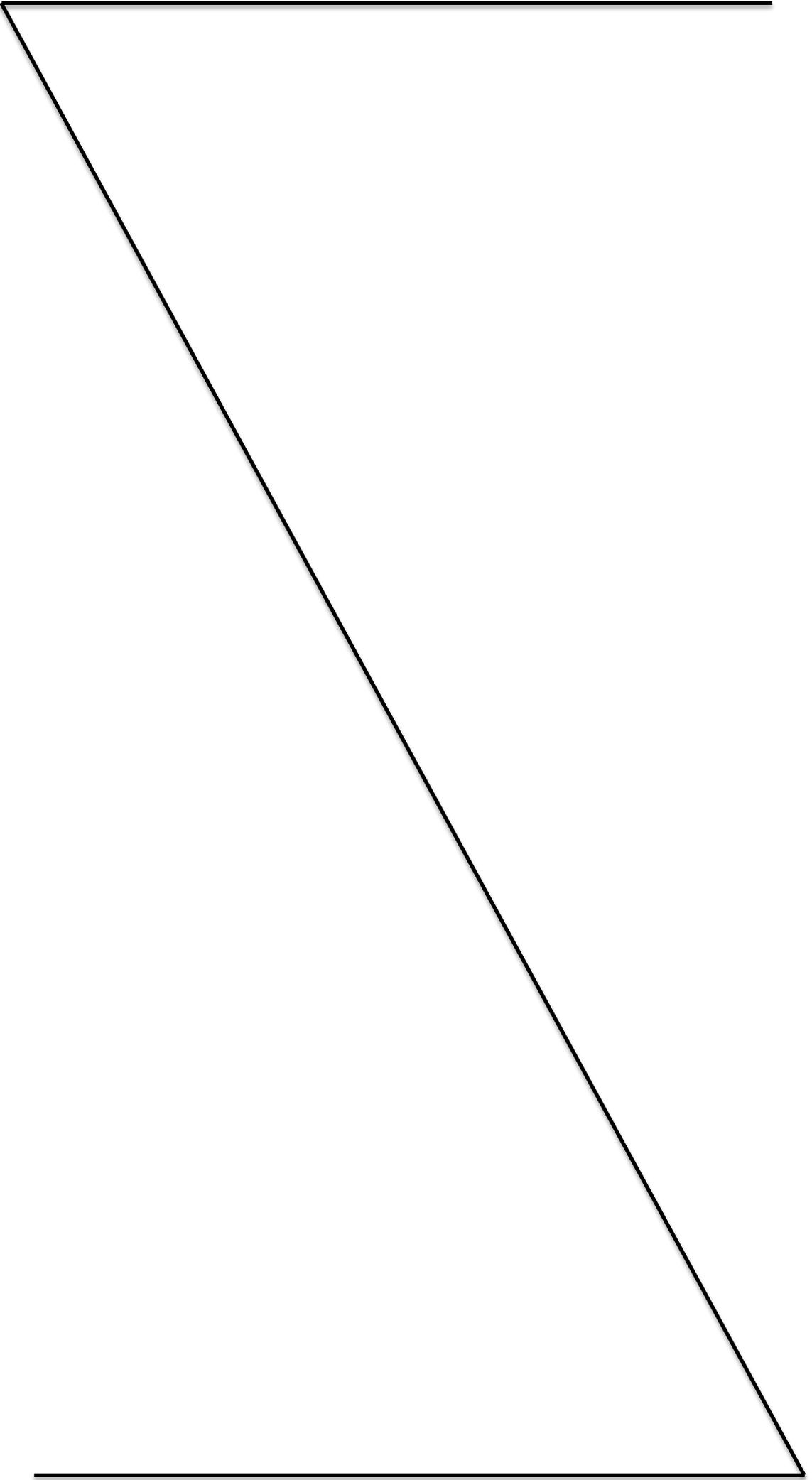
Monsieur Henri Gariépy
Maire

Mathieu Dessureault
Secrétaire-trésorier

Lors de la séance plénière du 1^{er} avril 2014, tenue de 13h30 à 16h15, étaient présents le maire M. Henri Gariépy et les membres suivants :

Nicole Blondin Ian Montpetit Marie-Ève Dardel
Wayne Conklin Pierre Auclair Harold Linton

Le secrétaire-trésorier, Mathieu Dessureault était également présent.



6172